

Note sur les femmes turques dans la vie associative aux Pays-Bas

Nihal DOGAN



Édition électronique

URL : <http://cemoti.revues.org/1651>

ISSN : 1777-5396

Éditeur

AFEMOTI

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1996

ISSN : 0764-9878

Référence électronique

Nihal DOGAN, « Note sur les femmes turques dans la vie associative aux Pays-Bas », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 21 | 1996, mis en ligne le 05 mai 2006, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://cemoti.revues.org/1651>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

Tous droits réservés

Note sur les femmes turques dans la vie associative aux Pays-Bas

Nihal DOGAN

- 1 A eux seuls, les Turcs représentent 40% de la totalité des émigrés aux Pays-Bas. Le gouvernement néerlandais, qui a une politique volontariste à l'égard de l'émancipation des femmes s'est penché sur le cas des femmes de l'immigration turque. Dans le plan cadre de l'émancipation des femmes émanant du gouvernement, qui s'intitule *Perspective 1995*, on peut lire : "La population turque en âge de participer au travail se compose pour un peu plus d'un quart de femmes [...]. Il est dommage que ces femmes ne trouvent pas leur place dans le monde associatif".
- 2 Dès 1990, le gouvernement néerlandais a encadré sa politique d'insertion pour tous les habitants marginalisés d'une manière ou d'une autre par un programme de "renouveau social". Les communes y étaient stimulées par des lois et des aides financières à l'insertion des immigrés (notamment des femmes turques) dans la vie économique, sociale et culturelle du pays. Cependant cette politique n'a pas toujours été suivie d'effets dans la pratique.
- 3 En effet, nombreuses sont les communes urbaines à ne pas reconnaître les organisations et les associations culturelles et sociales d'immigrés sur un pied d'égalité avec les organisations autochtones similaires. Les autorités locales préfèrent créer elles-mêmes des structures semi-officielles auxquelles elles confient la gestion des fonds et le suivi de la politique. Pourtant, là où les organisations indépendantes de femmes turques connaissent un taux élevé de participation, elles s'avèrent capables de surmonter leurs difficultés. Tel est le cas de communes comme Leerdam, Tilbourg, Eindhoven et Helmond. Là où les associations sont plus faibles, comme à Breda, Leyde et Bois-le-Duc, elles rencontrent de graves difficultés de fonctionnement, faute de subsides appropriés.
- 4 Les institutions collectives, tels que les services de l'Etat et communaux qui s'occupent de la santé, du travail, etc., ne sont pas devenues plus accessibles aux femmes, contrairement à ce qui était prévu. Les efforts des employés et des bureaux au sein de ces institutions se soldent trop souvent encore par des échecs. Et plutôt que de reconsidérer en les

réorientant leurs efforts, ces institutions continuent de jouir des subventions qui sont en réalité destinées aux femmes immigrées.

- 5 Aujourd'hui plus que jamais, les Pays-bas tentent d'améliorer les contacts avec les organisations autonomes de femmes immigrées, afin de leur permettre d'occuper la place qui leur revient. La société doit leur être rendue plus accessible. Un des moyens de cette accessibilité est effectivement l'association autonome, auto-gérée des femmes immigrées. Ce type d'association permet aux femmes de briser leur isolement, de trouver une activité dans les domaines les plus variés, de s'éduquer et de s'investir plus efficacement dans les activités civiques.
- 6 Je préside la seule association nationale de femmes turques aux Pays-bas, le HTKB¹. Notre association reçoit, de façon ponctuelle, des soutiens des autorités concernées pour des activités entrant dans des cadres définis au plan local. Il existe dans notre pays 400 organisations turques. 10% de celles-ci sont des organisations de femmes, auto-gérées. Les autres associations dépendent de fonctionnaires et de bureaux de gestion à dominante néerlandaise. Il existe dix fédérations nationales, dont le HTKB. Environ 99% des dirigeants des associations turques sont des hommes. Néanmoins, un tiers environ des associations disposent d'une commission pour les femmes.
- 7 Ainsi, les femmes turques aux Pays-Bas ont encore beaucoup à faire, si elles veulent rattraper leur retard en matière de participation à la vie associative. Non seulement au sein des organisations d'immigrés, mais également dans la vie associative en général.
- 8 Les femmes et les adolescentes turques atteignent diversement une situation plus égalitaire par rapport à leurs consœurs hollandaises. Il existe trois types de familles dans le paysage migratoire turc aux Pays-Bas :
 - 9 - la famille traditionnelle qui isole les filles du monde extérieur;
 - 10 - la famille moins traditionnelle qui ressent une forte angoisse devant les conséquences d'une éducation plus libre des filles dans un univers mal connu;
 - 11 - la famille qui consacre ses efforts à la réussite de ses enfants, afin qu'ils jouissent d'une éducation et d'une situation future meilleure.
- 12 Nous rencontrons par conséquent des femmes dont les capacités et les connaissances sont très diverses : cela pèse surtout par rapport au degré de maîtrise de la langue du pays, ses coutumes et ses institutions. Les associations s'organisent donc selon les situations diverses auxquelles les femmes se trouvent confrontées. Il existe pourtant un dénominateur commun: la volonté de se libérer, de s'émanciper, de s'épanouir. Par "émancipation", nous entendons : l'orientation et la réorientation des femmes dans la société actuelle, la recherche de nouvelles voies de participation. L'identité propre des femmes se trouvera mieux définie et renforcée de cette façon. Le contact avec les réalités quotidiennes ne peut qu'améliorer la condition de la femme turque. Je dirai même que ce n'est qu'à l'épreuve de contacts normaux que cette identité s'établira véritablement et sera acceptée par le monde extérieur.
- 13 Un aspect quelque peu surprenant concerne cette interaction entre association autonome et émancipatrice des femmes turques d'un côté et la société hollandaise de l'autre. En effet, beaucoup d'adolescentes turques prennent comme exemple les filles néerlandaises lorsqu'il s'agit de choisir une activité professionnelle et une place dans la vie économique. Elles ne se rendent pas compte qu'en Turquie la participation des femmes à la vie professionnelle et publique, y compris à des hauts postes, est nettement plus développée

qu'aux Pays-Bas. Dans ce dernier pays, la participation des femmes à la vie économique est la plus basse de tous les pays du marché commun, exception faite de la Grèce. Le pays se distingue des autres pays de l'Europe occidentale par une forte proportion de femmes au foyer. Même si une fille va travailler après sa scolarité, il s'agit d'un sursis : elle travaille dans l'attente du mariage et de son passage à la vie de femme au foyer.

- 14 Les filles turques auront tendance à imiter, souvent inconsciemment, le comportement des filles hollandaises. C'est pourquoi un nombre très important de filles se condamnent à des travaux inférieurs, bien en dessous de leur capacité et de leur éducation. Ce n'est qu'en participant à des manifestations culturelles turques, en rencontrant des femmes turques qui ont exceptionnellement réussi leur vie professionnelle que leur désir émancipatoire est éveillé. L'identification turque ne joue donc pas du tout ici un rôle de barrière contre l'insertion et l'épanouissement dans la vie moderne. Au contraire : la négation de leur identité turque comporterait souvent un frein de plus à leur émancipation.
- 15 Il faut donc poursuivre et renforcer l'action associative autonome des femmes turques. L'environnement politique du pays ne rend pas la tâche très aisée. Nous avons mentionné les barrières qui existent à l'endroit de la libre circulation des personnes. Mais la situation sur le marché du travail est également sombre et ne s'améliore pas : malgré une légère amélioration de l'offre de travail, le taux de chômage des Turques et des Marocaines aux Pays-Bas continue d'augmenter plus que celui des autochtones. Les femmes sont plus touchées que les hommes.
- 16 Mais il existe aussi des signes encourageants. Individuellement, nous rencontrons de plus en plus de femmes turques qui réussissent à obtenir des places ou des fonctions honorifiques aux Pays-Bas. C'est grâce à leur persévérance qu'elles y parviennent. Elles constituent alors autant d'exemples rassurants pour les autres femmes turques. Elles s'engagent dans la vie associative, comme fonctionnaires des autorités locales et du gouvernement ou comme animatrices de centres culturels ou enseignantes dans les universités.
- 17 Ces réussites s'inscrivent dans la logique de l'histoire. Elles deviendront de plus en plus incontournables, y compris pour les autorités qui nient encore l'indépendance associative des Turques. La population immigrée, notamment féminine est destinée à soutenir l'économie de pays comme les Pays-Bas, ne serait-ce que par son importance numérique et le nombre des personnes en âge de travailler. L'influence des Turques en tant que femmes ne pourra que servir à l'épanouissement de toutes.

NOTES

1. *Hollanda Türkiyeli Kadınlar Birliği*